



23 février 2021

AVIS

du Conseil Economique, Social, Culturel et Environnemental de Saint-Barthélemy sur le Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2021

Le rapport de présentation en vue du débat sur les orientations budgétaires a été transmis au CESCE le 09 février 2021 pour avis à rendre le 23 février 2021 au plus tard.

Sur proposition de ses membres, le CESCE de Saint-Barthélemy a rendu l'avis suivant :

Concernant la situation économique et financière internationale, les propos liminaires exposés par le président Magras sont de bon sens et extrêmement lucides sur l'avenir de la conjoncture mondiale depuis l'apparition de la COVID : les cartes peuvent être désormais rebattues très rapidement pour tous dans une économie mondialisée qui fonctionne comme un seul organisme. Les effets d'un choc sanitaire sont une hypothèque sur nos modèles économiques du passé qu'il conviendra de réinventer dans le futur au prix de profonds changements et déséquilibres.

Concernant le rapport d'orientation budgétaire lui-même, le CESCE constate qu'il présente une saine gestion, qu'il est important de souligner.

Pour autant, le CESCE souhaite partager une réflexion qui porte sur un élément important abordé brièvement en page 2 du rapport : celui, de poids dans le contexte de crise actuelle, de l'assistance de l'Etat dans le cadre du prêt garanti par l'Etat (PGE), d'une part, et de son soutien à l'emploi via le chômage partiel, d'autre part.

Ces mesures qui visent à soutenir les entreprises et l'emploi sont, à juste titre, considérées dans le rapport comme « *la réponse appropriée à la crise* ».

A l'heure où Saint-Barthélemy souhaite plaider en faveur d'un transfert de compétence en matière de santé et de sécurité sociale, la COVID pose ainsi de nouvelles questions qui devront inévitablement être précisément étudiées.

En effet, le CESCE estime qu'il sera primordial de tirer les leçons de cette crise en anticipant les conséquences budgétaires en cas de champs de compétences élargis et, par conséquent, de réfléchir à des solutions, de toute nature, qui garantiront à la Collectivité de pouvoir faire face à des situations de crise économique.

Cet avis est adopté à la majorité